

► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Les violences criminelles
<b>Nombre de crédits</b>	3 crédits
<b>Sigle</b>	CRI 6112
<b>Site StudiUM</b>	
<b>Faculté / École / Département</b>	École de criminologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2023
<b>Description simple</b>	Théories des violences criminelles. Examen des méthodes d'évaluation et d'intervention reconnues auprès des individus et des groupes violents
<b>Type de formation</b>	
<b>Déroulement du cours</b>	La démarche d'apprentissage dans le cadre de ce cours consiste en des exposés par la chargée de cours et des ateliers-discussion en classe préparés à l'avance par les étudiants.
<b>Place du cours dans le programme</b>	

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Sylvie Bordelais, chargée de cours
<b>Coordonnées</b>	sylvie.bordelais@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

Personne-ressource	
<b>Nom et responsabilité</b>	
<b>Coordonnées</b>	
<b>Disponibilités</b>	

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif d'amener les étudiantEs de deuxième cycle à réfléchir aux théories générales de la violence (psychologique, sociologique) et à analyser les théories multifactorielles et unifactorielles spécifiques à différentes formes de violence criminelle.

### Objectifs d'apprentissage

- **Définir les violences criminelles et ses diverses manifestations;**
- Résumer les grandes tendances en matière de violences criminelles;
- Décrire les profils généraux des auteurs de divers crimes violents;
- Rendre compte des principales théories explicatives de la violence criminelle, tant psychologiques que sociologiques ou biologiques;

- 
- 
- 
- **Identifier les principales tendances en matière d'évaluation et de traitement des violences criminelles;**
  - Discuter des grands enjeux relatifs à diverses manifestations de violence;
  - Argumenter de manière éclairée et documentée sur les enjeux sociaux en lien avec la violence criminelle;
  - Questionner les analyses et interprétations « grand public » des violences criminelles.

### APPROCHES PÉDAGOGIQUES

La démarche d'apprentissage dans le cadre de ce cours consiste en des exposés par la chargée de cours et des ateliers-discussion en classe préparés à l'avance par les étudiantEs. À l'occasion, des invitéEs pourront accompagner la chargée de cours afin d'animer certains cours magistraux.

- La lecture du « *Traité des violences criminelles* » par Cusson, Guay, Proulx et Cortoni (2013) est obligatoire.
- Les autres textes et documents (disponibles sur Studium) seront à lire et analyser pour appuyer les réflexions et connaissances acquises en cours et permettre l'implication dans les ateliers.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Les apprentissages seront évalués selon deux modalités différentes :

- La participation en classe dans le cadre de deux ateliers (total de 40%, chaque atelier compte pour 20 points). Une participation active lors des ateliers est attendue, en plus de la présentation individuelle.

Il s'agit pour les étudiantEs de préparer à la maison, en équipe, une synthèse /réflexion sur la question proposée dans le plan de cours, de remettre le document écrit (maximum deux pages) à la chargée de cours et de le présenter à l'ensemble du groupe pendant le cours.

- En équipe (3 ou 4 personnes), un travail d'analyse écrite sur un type de violence criminelle proposé dans le plan de cours, (total 60% dont 20% pour l'oral et 40% pour l'écrit)

**Présenté en classe les 29 mars et 5 avril 2023 - Remis par écrit le 14 avril 2023.** Ces semaines pourraient être décalées pour permettre une semaine de préparation entre le dernier atelier les premières présentations.

L'objectif de ce travail est de présenter un type de violence criminelle, en démontrer l'ampleur épidémiologique, analyser les théories unifactorielles ou multifactorielles qui s'y appliquent, identifier, le cas échéant les programmes de prévention ou d'intervention applicables et, finalement, illustrer par un exemple clinique les théories préalablement identifiées.

Un écrit d'une quinzaine de pages sera remis par chaque équipe avec une identification claire de la participation de chacunE. Une attention particulière sera apportée à la cohérence, la concision et l'esprit de synthèse. La qualité et la diversité des références sera aussi prise en considération. Finalement la qualité du français, de la syntaxe et de la structure des phrases seront aussi notées.

## CALENDRIER D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation	Pondération	Échéance
ATELIERS (2)	40%	8 février et 22 mars 2023
TRAVAUX DE SESSION	Oral : 20% - Écrit : 40%	Oral : 29 mars et 5 avril – Écrit : 14 avril 2023

► **Calendrier**

Séances	Activités
11 janvier 2023	<p><b>Introduction au cours</b>  <b>(Exceptionnellement, ce cours aura lieu à distance)</b>                      Présentation générale du cours et de son déroulement                      Présentation des travaux associés                      Mise en contexte – définitions, enjeux et thèmes</p>
	<p><b>PREMIÈRE PARTIE : VIOLENCES EN GROUPE ET VIOLENCES INDIVIDUELLES</b></p>
18 janvier 2023	<p><b>Exposé magistral</b>  <b>Théories sociologiques et psychologiques de la violence</b>  <b>Traité des violences criminelles (2013)</b>                      Chapitre 17 : L'étiologie génétique et environnementale de la violence : une perspective intégrative                      Chapitre 20 : L'anthropologie de la violence</p>
25 janvier 2023	<p><b>Exposé magistral</b>  <b>La violence organisée et le phénomène des gangs</b>  <b>Traité des violences criminelles (2013)</b>                      Chapitre 15 : Comprendre la psychologie du comportement violent</p>
1 février 2023	<p><b>Exposé magistral</b>  <b>Les violences sexuelles</b>  <b>Traité des violences criminelles (2013)</b>                      Chapitre 7 : Le processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels de femmes extrafamiliaux                      Chapitre 8 : Le processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels d'enfants</p>
8 février 2023	<p><b>Atelier discussion</b>  <i>En quoi les phénomènes biologiques, sociologiques ou psychologiques permettant de comprendre et d'interpréter les violences organisées permettraient-ils aussi d'expliquer les violences sexuelles</i></p>
	<p><b>DEUXIÈME PARTIE</b></p>
15 février 2023	<p><b>Exposé magistral</b>  <b>La violence entre partenaires intimes</b>  <b>Traité des violences criminelles (2013)</b>                      Chapitre 11 : Les violences conjugales                      Chapitre 29 : Les violences conjugales – intervention et prévention</p>
22 février 2023	<p><b>Exposé magistral</b>  <b>L'homicide</b>  <b>Traité des violences criminelles (2013)</b>                      Chapitre 3 : L'homicide à travers le monde                      Chapitre 4 : De la provocation à l'homicide : une théorie de l'aggravation des rixes</p>
1 mars 2022	<p><b>RELÂCHE</b></p>

8 mars 2023	<p><b>Exposé magistral</b>  <b>Femmes et criminalité</b>  <b>Santé mentale et criminalité</b>  <i>Traité des violences criminelles (2013)</i>            Chapitre 9 : La violence et les femmes</p>
15 mars 2023	<p><b>Exposé magistral</b>  <b>La récidive</b>  <i>Traité des violences criminelles (2013)</i>            Chapitre 26 : L'évaluation du risque de récidive violente            Chapitre 35 : Le traitement des délinquants violents            Chapitre 36 : Évaluation et traitement des agresseurs sexuels</p>
22 mars 2023	<p><b>Atelier discussion</b>  <i>L'évaluation du risque de récidive violente et le traitement des délinquants violents devraient-ils faire abstraction du sexe, de la race ou de l'état de santé mentale?</i></p>
29 mars 2023	<p>Présentation des étudiants – Jour 1            Par équipe, les étudiants présentent une forme de violence criminelle parmi : tous homicides (parricide, fratricide, féminicide, infanticide, génocide, homicide sexuel, etc.) violences organisées; agressions sexuelles; violences intrafamiliales; violence sur les réseaux sociaux; harcèlement criminel; violences par des adolescents; violences par des femmes; pyromanies; violences en milieu carcéral; etc.</p>
5 avril 2023	<p>Présentation des étudiants – Jour 2            Par équipe, les étudiants présentent une forme de violence criminelle parmi : tous homicides (parricide, fratricide, féminicide, infanticide, génocide, homicide sexuel, etc.) violences organisées; agressions sexuelles; violences intrafamiliales; violence sur les réseaux sociaux; harcèlement criminel; violences par des adolescents; violences par des femmes; pyromanies; violences en milieu carcéral; etc.</p>
14 avril 2023	<p>Remise des travaux – avant midi</p>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe.

Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	<p><b>Lectures obligatoire et suggérées</b></p> <p>Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. et Cortoni, F. (2013). <i>Traité des violences criminelles</i>. Montréal, Éditions Hurtubise.</p> <p>Bandura, A. (1973). <i>Aggression: A Social Learning Analysis</i>. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.</p> <p>Berkowitz, L. (1993). <i>Aggression. Its causes, Consequences and Control</i>. New York, N.Y.: Mc Graw Hill.</p>
------------------	--

Delisi, M. et Conis, P.J. (2008). *Violent Offenders :Theory. Research, Public Policy and Practice*. Sadbury, MA: Jones and Bartlett Publishers.

Dollard, J., Doob, L., Miller, N., Mowrer, O.H., et Sears, R.R. (1939). *Frustration and Aggression*. New Haven, CT: Yale University Press.

Gannon, T.A., Ward, T., Beech, A.R. et Fisher, D. (2007). *Violent Offenders Cognition: Theory, Research and Practice*. Sussex, R.U.: Wiley and Sons.

Flannery, D.J., Vazsonyi, A.T. et Waldman, I.D. (2007). *The Cambridge Handbook of Violent Behavior and Aggression*. Cambridge, R.U.: Cambridge University Press.

Green, R.G. et Donnerstein, E. (1998). *Theories, Research and Implications for Policy*. New York, N.Y.: Academic Press.

Monahan, J., Steadman, H., Silver, E., Appelbaum, P., Robbins, R., Mulvey, E., Roth, L., Grisso, T. et Banks, S. (2001). *Rethinking Risk Assessment: The Mac Arthur Study of Mental Disorder and Violence*. New York, N.Y.: Oxford University Press.

Proulx, J., Beauregard, E., Cusson, M. et Nicole, A. (2007). *Sexual Murderers: A Comparative Analysis and New Perspectives*. Chichester, R.U.: John Wiley & Sons.

Proulx, J., Beauregard, E., Lussier, P. et Leclerc, B. (2014). *Pathways to Sexual Aggression*. Abingdom, R.U.: Routledge.

Quinsey, V.L., Harris, G.T., Rice, M.E. et Cormier, C.A. (1998). *Violent Offenders: Appraising and Managing Risk*. Washington, D.C.: American Psychological Association.

Raine, A. (2013). *The Anatomy of Violence: The Biological Roots of Crime*. New York, N.Y.: Pantheon.

Tedeschi, J. et Felson, R.B. (1994). *Violence Aggression, and Coercive Actions*. Washington, D.C.: American Psychological Association.

Tremblay, R.E., Hartup, W.W. et Archer, J. (2005). *Developmental Origins of Aggression*. New York, N.Y.: Guilford Press.

Wolfgang, M. et Ferracuti, F. (1967). *The Sub-Culture of Violence*. Londres, R.U.: Tavistok.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Renseignements utiles	
<b>Sites Internet</b>	Site web de l'École de criminologie : <a href="http://www.crim.umontreal.ca">www.crim.umontreal.ca</a>
<b>Guide étudiant de votre programme</b>	<a href="https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/">https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/</a>

<b>Captation visuelle ou sonore des cours</b>	L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion dans les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps. Le formulaire d'autorisation est accessible à ( <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> ).
---	---

**Soutien à la réussite**  
De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

**Consignes et règles pour les évaluations**

<b>Absence à une évaluation</b>	<p>L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept (7) jours suivant l'absence.</p> <p>Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.</p> <p>Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. (Article 9.9)</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire <b>CHE_Absence_évaluation</b> disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas faire votre examen. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p>
<b>Dépôts des travaux</b>	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire <b>CHE_Délai_remise_travail</b> disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p>
<b>Matériel autorisé</b>	

<b>Qualité de la langue</b>	L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)  Jusqu'à 10% de la valeur d'un travail pourra être enlevée pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	

<b>Règlements et politiques</b> Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
<b>Règlement des études</b> Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	<a href="http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/">http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/</a>  <a href="http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/">http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/</a>
<b>Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap</b> Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.	<a href="https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf">https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf</a>  <a href="http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm">http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm</a>

<b>Intégrité, fraude et plagiat</b> Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !  Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.</li> <li>• Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.</li> </ul>	
Site Intégrité	<a href="https://integrite.umontreal.ca/accueil/">https://integrite.umontreal.ca/accueil/</a>
Les règlements expliqués	<a href="https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/">https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/</a>
<b>Dates importantes</b>	
<b>Modification de l'inscription</b>	
<b>Date limite d'abandon</b>	
<b>Fin du trimestre</b>	



**Évaluation de l'enseignement**

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers

